

SYSTEME NATIONAL D'OBSERVATION DE LA SECURITE EN MONTAGNE

Bilan des interventions effectuées par les services de secours en montagne au cours des mois de juin – juillet – août et septembre 2004.

(Document validé par le comité de pilotage du 17 mai 2005)

Placé sous l'égide du ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales (direction de la Défense et de la Sécurité Civiles), du ministère de la Défense (direction générale de la gendarmerie nationale) et du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (direction des Sports), le Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne, sous la responsabilité de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, a pour mission de recenser par l'intermédiaire des préfectures des départements de montagne les interventions réalisées par les services de secours en montagne.

Ses travaux sont supervisés par un comité de pilotage constitué des administrations précitées, de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, de SAMU de France, de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Savoie, de la Police Nationale (Direction Centrale des CRS), du Syndicat National des Guides de Montagne, du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne, de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, de l'Association des Médecins de Montagne, de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme et du Ministère délégué au tourisme (Direction d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne – ODT France), Centre InterRégional de Coordination de la Sécurité Civile.

La mise en place du S.N.O.S.M. en 1996, au sein du Conseil Supérieur des Sports de Montagne, consacre les nombreuses actions partenariales développées par l'État, les collectivités locales, les syndicats professionnels et les associations en vue de :

- Prévenir les accidents (campagnes nationales sur la sécurité des activités de pleine nature),
- Promouvoir une meilleure sécurité des espaces,
- Proposer les axes prioritaires pour définir une politique de prévention des accidents.

La campagne estivale 2004 a reposé sur le recensement des opérations de secours en montagne. Il convient de préciser qu'en l'absence de données fiables sur les populations de pratiquants, les chiffres des interventions de secours ne sont pas comparables d'une activité à l'autre. D'autre part, les chiffres concernant les activités autres que l'alpinisme ne révèlent que la part des accidents qui se sont produits en montagne.

LES INDICATEURS CLES DE LA SAISON 2004 :

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2004, le SNOSM a recensé 2 295 interventions concernant 2 891 personnes se répartissant en :

- **1 536** personnes blessées (parmi lesquelles certaines ont pu décéder des suites de leurs blessures) ;
- **3** personnes disparues ;
- **187** personnes malades, soit en raison de leur séjour en altitude, soit pour des raisons de santé, soit encore pour une hypoglycémie ou un épuisement ;
- **110** personnes décédées sur place dont 77 de manière traumatique et 33 de manière non-traumatique ;
- **1 055** personnes indemnes.

- S'agissant de la répartition des interventions par activité :

Un peu plus de la moitié (54 %) de ces interventions concerne des personnes qui pratiquaient la randonnée pédestre en montagne, 16 % l'alpinisme, 10 % le VTT, 9 % le parapente et 11 % les autres types d'activités. La saison 2004 a connu un nombre d'interventions supérieur à la moyenne des six dernières saisons (2295 pour une moyenne de 2252).

- S'agissant des personnes secourues :

Le nombre des personnes secourues reste conforme à la moyenne des six dernières saisons d'été (2891 contre 2900 en moyenne chaque été). Le découpage de cette population permet d'établir que :

- 67 % des personnes évacuées par le secours en montagne ont entre 15 et 50 ans ;
- 25 % plus de 50 ans ;
- 8 % moins de 15 ans.

· **S'agissant de la répartition des conséquences d'accident en général :**

Un peu plus de la moitié (54 %) des personnes est évacuée sur blessure, 6 % sur maladie, 36 % sont indemnes et 4 % sont décédées sur le coup.

· **S'agissant de la répartition des conséquences accidentelles par activité :**

Trois constats se dégagent clairement de l'analyse réalisée sur la saison d'été 2004 :

- Le nombre de blessés continue d'augmenter pour l'activité du vélo tout terrain ce qui confirme la tendance observée ;
- Les randonneurs à pied représentent 47 % des décès traumatiques. Près de la moitié de ces personnes est âgée de plus de 50 ans ;
- Toutes activités confondues, près d'une personne décédée sur quatre, est de nationalité étrangère.

· **S'agissant du moyen d'intervention :**

Le vecteur le plus employé en réponse à une demande de secours est l'hélicoptère avec 1 774 interventions, ce chiffre situe l'activité du secours aérien dans la moyenne des six dernières saisons (le service enregistre une moyenne de 1822 interventions).

LES DONNÉES COMPARÉES

La comparaison sur plusieurs saisons d'été permet d'obtenir les observations suivantes :

*** Par rapport à la saison 2003 :**

- Le nombre des interventions est en hausse de 0,3 % ;
- Le nombre des personnes secourues est en baisse de 0,8 % ;
- Les personnes blessées en VTT sont en augmentation de 10 % ;
- L'alpinisme enregistre un nombre d'indemnes supérieur à celui des blessés.

*** Par rapport aux autres saisons :**

- Sur une base de 100 personnes secourues en été 1998, on dénombre en 2004 :
 - 124 personnes secourues en VTT ;
 - 101 en randonnée à pied ;
 - 84 en alpinisme.
- Sur une base de 100 personnes secourues en été 2000, toutes activités confondues, on dénombre en 2004 :
 - 77 personnes âgées de moins de quinze ans ;
 - 80 âgées de quinze à cinquante ans ;
 - 130 âgées de plus de cinquante ans.

PROPOSITIONS D'AXES DE PREVENTION

- L'activité de vélo tout terrain en montagne nécessite un renforcement spécifique de la prévention.
- Le secours en montagne est sollicité par les randonneurs de plus de 50 ans qui constituent une cible privilégiée des prochaines campagnes de prévention.
- La prévention en direction des alpinistes étrangers devrait s'orienter vers une communication de proximité (refuges, offices de montagne, etc.)